LE TOURRETTAN

Bulletin municipal mensuel - Mars 2019 - N° 45

EDITO

Mes chères Tourrettanes, mes chers Tourrettans,

Les accueils de loisirs tourrettans connaissent les mercredis et durant les vacances scolaires un succès sans cesse grandissant. Ainsi, pour les vacances d'hiver, nous avons atteint un chiffre record aussi bien pour les maternelles, les primaires que pour les adolescents. Avec nos deux directrices, Maryse Fabre et Micheline Vnocsek, notre directeur Hervé Vora secondé par Morgane Ferret, mais aussi notre dévoué directeur général des services Fernand Bigotti, nous essayons d'intéresser les enfants en organisant des sorties inédites. En février, ils ont pu par exemple profiter d'un après-midi à l'opéra. Notre volonté est notamment de les sensibiliser à la culture et de leur faire découvrir un large panel d'activités.

La jeunesse reste pour moi une priorité. La diversité des activités sportives proposées par les associations de la commune en est le reflet. La construction prochaine de terrains de tennis et de padel à Brocarel va également dans ce sens. Je suis convaincu que de nombreux enfants sauront en profiter.

Docteur Alain FRÈRE
Maire de Tourrette-Levens
Vice-président de la
Métropole Nice Côte d'Azur

LE CLUB SPORTIF TOURRETTAN FÊTE SES 90 ANS

Le CST pétanque est né en 1929, c'est la plus vieille association du village. Ce dimanche 3 février s'est tenu au clos Theresius Spinelli le partage de la traditionnelle galette des Rois. Cette manifestation a débuté par un concours de pétanque en doublette à la mêlée (28 joueurs) remporté par Grégory Massimiliano et le toujours jeune Gilbert Michel. Après avoir remercié les personnalités présentes ainsi que tous les membres du CST, le président du club, Patrice Brema, a présenté le bureau dont le vice-président est Fabrice Picard, le trésorier Franco Lo Cicéro et le jeune Fabien Grec secrétaire. Le président a rappelé que le CST a distribué 60 paniers de Noël à ses adhérents, dont cinq offerts à ses membres de plus de 80 ans. De nouvelles tenues ont été également achetées pour participer aux concours. Enfin, les bons résultats du club ont été mis en avant avec notamment le classement de 9e équipe sur 144 au niveau départemental. Au niveau individuel, Laurent Defourny se place second joueur du secteur des vallées devant Daniel Lopes, 3e et Jean-Claude Tron, 4e. Au nom de tous les membres du club, le président a remercié Sébastien Remires pour l'animation de la page Facebook CST pétanque. C'est ensuite Bertrand Gasiglia, le premier adjoint accompagné de Luc Nativel qui a pris la parole pour féliciter tous les joueurs de leur magnifique saison et rappeler que ce clos doit rester un lieu de convivialité et de partage. La manifestation s'est terminée par la dégustation de la galette des Rois. Prochain rendez-vous : le 23 mars pour un concours en triplette du secteur des vallées.

LES MATERNELLES FONT DES ÉTINCELLES...

Dans le cadre d'un partenariat entre le musée de Préhistoire de Tourrette-Levens, le musée de Terra Amata et le centre ESFI (Enseignement des Sciences fondé sur l'investigation) de Nice, les classes de la maternelle Tordo ont expérimenté les techniques du feu à l'époque préhistorique. Ainsi 107 élèves ont défilé toute une matinée au musée de la préhistoire. Ils ont été accueillis par la conservatrice Patricia Valensi, par Mélanie Méreau (du centre ESFI) et Bertrand Roussel, directeur des musées archéologiques de Nice, spécialiste du feu, venu tout spécialement à Tourrette-Levens pour leur apprendre à faire du feu avec des pierres. Et si vous pensez qu'on peut faire du feu avec deux silex, alors rendez-vous à Tourrette-Levens dès le mois de mai prochain, pour découvrir la future exposition du musée « les 10 idées reçues de la préhistoire ». Car oui, faire du feu avec deux silex : c'est bien une idée reçue ! En attendant, enfants et curieux peuvent découvrir, jusqu'au 30 avril, l'exposition « Clefs » au musée des métiers traditionnels.

ROIS ET REINES EN FÊTE AU CCAS

Grand succès samedi 12 janvier 2019 lors de la fête des Rois proposée par le CCAS de Tourrette-Levens pour les seniors de la commune. En effet, plus de 250 personnes sont venues profiter de cet après-midi récréatif. Tout cela a été parfaitement orchestré par Jeanine Carlès, adjointe aux affaires sociales, Nathalie, Valérie avec l'aide précieuse de l'ensemble des membres du CCAS et des bénévoles. Cette année, le Dr Frère avait choisi la compagnie Hidraïssa qui a enchanté le public avec un spectacle poétique et musical sur la vie et l'amitié d'Édith Piaf et Jean Cocteau. À l'issue du spectacle, tous ont eu le plaisir de déguster la traditionnelle galette et un roi et une reine ont été couronnés pour l'occasion.

BELLE SAINT ANTOINE

Le jeudi 17 janvier, des dizaines de Tourrettans se sont réunis pour la traditionnelle messe de la Saint Antoine, célébrée par le père Alain Kadhi assisté du diacre, Jean-Marie Panizzi. Les membres de la famille Portaneri, sous l'autorité du prieur Marcel Ardisson (petit-fils Portaneri), étaient là, accompagnés du 1er adjoint Bertrand Gasiglia et de Luc Nativel représentant le maire, retenu au Festival international du cirque de Monte-Carlo. Les participants ont pu profiter des récents travaux d'électricité réalisés par la commune dans la chapelle avec notamment l'installation de chauffage. Tous se sont ensuite retrouvés à l'espace Chubac, pour partager le verre de l'amitié, offert par la municipalité.

CONVIVIALITÉ AU LOTO DU ROTARY

Samedi 9 février a eu lieu la 2e édition d'une soirée loto organisée par le Rotary Comté de Nice à Tourrette-Levens. Dans une ambiance chaleureuse, la centaine de participants a pu faire ses jeux sur cinq parties délicieusement interrompues par une paella. Ainsi l'aspect ludique n'a pas occulté la convivialité d'un repas partagé dans la salle des fêtes mise gracieusement à disposition par la mairie. De nombreux lots ont récompensé les gagnants : téléviseur à écran plat, VTC, trottinette électrique, ordinateur, repas à l'auberge de Cimiez… La manifestation aura permis au Rotary qui a vocation à soulager les handicaps, à contribuer à l'éducation de la jeunesse et à venir en aide aux plus démunis, de faire un don au centre communal d'action sociale de Tourrette-Levens. Rendez-vous l'année prochaine...

LE LOTO ANNUEL DU COMITÉ DES FÊTES FAIT UN CARTON!

250. C'est le nombre de personnes qui ont participé au loto organisé à la salle Maurice-Couret par le comité des fêtes du village. Les gagnants sont repartis avec jambons crus, appareils électroménagers, lots offerts par les commerces des alentours… et le sourire aux lèvres. Mais les plus heureux ont été les membres de la famille Hébrard du Plan d'Ariou : Célène et sa fille Eline ont gagné le gros lot, un bon d'achat de 600 € dans une agence de voyages ! « Nous allons faire plaisir aux enfants », a réagi la maman comblée. Le comité des fêtes a fait fort. Un grand bravo à tous les bénévoles pour cette belle et sympathique soirée.

Mélanie Niel

À TOURRETTE-LEVENS, RANDONNÉE RIME AVEC MULTI ACTIVITÉS

Lors de l'Assemblée générale de l'AOTL Randonnée, Jean-Marie Ortolani s'est dit « un président heureux ». Il est en effet à la tête d'un club dynamique dont les adhérents sont en constante augmentation. Désormais, ils sont 70 membres à participer régulièrement tantôt aux randonnées du mardi, tantôt aux sorties « marche nordique » du samedi et tantôt aux deux rendez-vous hebdomadaires. Les t-shirts verts sont aussi toujours partants pour organiser des voyages et rendez-vous sportifs à l'image du rando-challenge et du critérium qui sera une nouvelle fois organisé en 2019. Cette année, le club prévoit aussi un week-end rando et marche nordique dans les Maures en mai et un séjour dans les Pyrénées en juin. Les personnes intéressées membres ou non doivent se faire connaître rapidement auprès de l'association (06 81 41 48 64).

Mélanie Niel

TOUS EN PISTE AU FESTIVAL DE CIRQUE DE MONTE-CARLO

Le 2 février, les élèves de l'école de cirque de Tourrette-Levens et leurs proches se sont retrouvés au festival international du cirque de Monte-Carlo pour assister au spectacle « New generation ». Après avoir été accueillis par le Docteur Frère, l'école de cirque a assisté à un merveilleux programme composé uniquement de jeunes artistes, particularité de ce festival. Toutes les disciplines du cirque étaient représentées. Outre les sorties et les cours, « Tous en piste » propose des stages. Cette année, l'école organisera également la 1re rencontre méditerranéenne des écoles de cirque. Cet événement, regroupant plusieurs écoles de cirque, permettra aux artistes en herbe de se produire pour la première fois dans un cirque. Rendez-vous le samedi 16 mars sous le chapiteau du Cirque Piédon...

MISE EN PLACE DU RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE

Le Répertoire électoral unique (REU) est entré en vigueur le 1er janvier 2019, pour une première utilisation programmée lors des élections européennes de mai 2019.

Créé par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016, ce répertoire permanent est tenu par l'Institut National de la Statistique et des Études économiques (INSEE). Il réforme totalement les modalités de gestion des listes électorales, dans le but de simplifier les démarches citoyennes d'inscriptions sur les listes électorales, d'alléger la charge de travail dévolue aux communes et de fiabiliser les listes électorales.

▶ Qu'est-ce que le REU et quelles informations contient-il ?

Le Répertoire électoral unique recense en temps réel l'ensemble des électeurs de manière nationale et permanente, afin de produire des listes électorales au plus proche de la réalité, extraites et fournies aux communes avant chaque scrutin. Il remédie ainsi aux imperfections des listes électorales actuelles. Le répertoire réunit toutes les données figurant sur les listes électorales et décrit la situation électorale d'une personne selon sa capacité d'exercer son droit de vote et le rattachement à une liste électorale : principale, complémentaire européenne, complémentaire municipale ou consulaire.
Il regroupe aussi les jeunes recensés dans le cadre des journées Défense et Citoyenneté, âgés de 17 ans et 9 mois, qui seront inscrits d'office le lendemain de leur majorité, les personnes radiées des listes électorales, ainsi que les personnes privées du droit de vote par l'autorité judiciaire.

▶ Les principales évolutions introduites par la réforme

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. De façon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin, fixée dans le cas général au 6e vendredi précédant le scrutin. Ainsi, pour les élections des députés au Parlement européen du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 mars 2019.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales :
- elle permet aux gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune ;
- pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Pour les services communaux et consulaires, la loi n° 2016-1048 introduit plusieurs changements importants :
- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année ;
- la décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le maire ou l'autorité consulaire, avec contrôle a posteriori par une commission de contrôle ;
- l'Insee applique directement dans le répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence. ■

POUR S'INSCRIRE 3 SOLUTIONS :

- en utilisant le service en ligne https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396.
- par courrier en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.
- en mairie en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

INFOS

Débroussailler, c'est une obligation

Le Code forestier impose le débroussaillement de la totalité des terrains situés en zone urbaine ou dans les lotissements, qu'ils soient bâtis ou pas. Dans le département des Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire d'habitation à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaires.

Quand débroussailler ?

Le débroussaillement doit être effectué de préférence avant le 1er juin et au plus tard avant le 1er juillet. Pour l'élimination des résidus des végétaux issus du débroussaillement, privilégiez le broyage, le compostage ou apportez-les en déchèterie.

Les sanctions

Si vous ne respectez pas l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 portant obligation de débroussaillement autour de l'habitation, vous vous exposez notamment à une amende de 30 €/m^2 (articles L. 135-2 et L. 163-5 du code forestier) et à des poursuites judiciaires.

Pour en savoir plus : www.departement06.fr/proteger-la-foret/debroussaillement-3082.html

Grâce au département des Alpes-Maritimes, profitez du cinéma de proximité.

CINEMA

Dragon 3 :
mercredi 13 mars à 15 h

Jusqu'ici tout va bien :
mardi 26 mars à 20 h 30

Salle des fêtes

Adulte : 5 € / Moins de 16 ans : 3 €

CARNET

Tous nos vœux de bonheur

NAISSANCES

28 décembre	Téane BOURQUIN	18 janvier	Tom VAULERIN
10 janvier	Zack MANWARING	24 janvier	Céleste KERN

AGENDA

MARS

• Exposition « Clefs »
Jusqu'au 30 avril - Gratuit
14 h à 17 h 30 - Fermé le lundi
Musée des métiers
Tél. : 04 97 20 54 60

• Soirée Trulles
Avec l'AOTL Football
Samedi 9 mars
19 h 30 - Salle des fêtes
Tél. : 06 13 40 42 46

• Loto familial
de l'APE Tordo
Dimanche 10 mars
14 h 30 - Salle des fêtes
Tél. : 06 59 99 57 02

• 1re Rencontre des écoles de cirque
avec Tous en piste
Samedi 16 mars
20 h - Esplanade Ste Rosalie
10 € - Tél. : 06 74 46 94 27

• Concours de boules
Secteur des vallées
organisé par le CST
Samedi 23 mars
14 h - Clos bouliste
Tél. : 06 71 32 42 17

• Tournoi de judo Julien Camoin
organisé par l'AOTL Judo
Dimanche 24 mars
9 h à 17 h 30 - Hall des sports
Tél. : 06 03 22 46 24

• Initiation Shiatsu pour cheval
Dimanche 24 mars
Espace Brocarel
AOTL Équitation :
06 75 53 09 85

• Théâtre « La Grande Guerre »
Par les élèves de CM1-CM2
Vendredi 29 mars - Gratuit
18 h - Salle des fêtes

• Initiation danses médiévales
Avec la Tourrentelle
Vendredi 29 mars - Gratuit
20 h 30 - Salle des fêtes
Réservations : 06 60 29 99 83

• Salon du collectionneur
Dimanche 31 mars - Gratuit
9 h à 18 h - Salle des fêtes
Tél. : 06 12 24 86 75

Le Tourrettan - Mars 2019. Publication de la commune de Tourrette-Levens. Directeur de publication : Dr Alain Frère. Conception : Service communication (04 93 91 00 16). Crédits photos : Cécile Alfonsi, Valérie Mantz, Mélanie Niel. Impression : Les Arts Graphiques.

SAMEDI 16 MARS

1ÈRE RENCONTRE MÉDITERRANÉENNE DES ÉCOLES DE CIRQUE 2019

SPECTACLE PUBLIC
SOUS CHAPITEAU
DE CIRQUE
À 20H

TOURRETTE - LEVENS
ESPLANADE STE ROSALIE

TOUS EN PISTE - CIRQUEN RIVIERA - RÊVES FUNAMBULES - PLANET'CIRCUS...

ATTENTION PASSAGE PIEDON

TOUS EN PISTE

Réservations 06 74 46 94 27
tarif 10€

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

nice-matin